

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 42 \(6\)](#)[Item Marie Moret à Félix Krishna Gaboriau, 10 décembre 1888](#)

Marie Moret à Félix Krishna Gaboriau, 10 décembre 1888

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 42 (6)

Collation 3 p. (410r, 411r, 412v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Félix Krishna Gaboriau, 10 décembre 1888, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 42 (6)

Consulté le 02/03/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52931>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [10 décembre 1888](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Gaboriau, Félix Krishna \(1851-1911\)](#)

Lieu de destination 22, rue de la Tour d'Auvergne, Paris

Description

RésuméAdresse *Le Devoir* en échange du *Lotus rouge*. Complimente pour l'article sur l'état après la mort. A des scrupules de l'avoir repris dans *Le Devoir*, demande l'autorisation de reproduction.

NotesRecopie dans la lettre un extrait du *Devoir*.

Mots-clés

[Articles de périodiques](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Carré, Georges](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Prel, du \[monsieur\]](#)

Œuvres citées

- [Le Devoir, Guise, 1878-1906.](#)
- *Le Lotus : revue des hautes études théosophiques tendant à favoriser le rapprochement entre l'Orient et l'Occident, sous l'inspiration de H. P. Blavatsky*, Paris, G. Carré, 1887-1889.

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Familière Guise 10 décembre 88

À Monsieur F. H. Gaboriau
Directeur du "Lotus".

Monsieur,

Depuis le décès de mon mari, arrivé
voici bientôt un an, j'ai pris la
direction du journal Le Devoir, feuille
que j'ai l'honneur de vous adresser
en échange du "Lotus".

Les préoccupations les plus graves
et les plus compliquées pour une femme
non au courant des affaires m'ont
assaillié durant la présente année.

Au mois d'Avril dernier, au
milieu de mes soucis, j'ai été très-
frappée du mérite d'un travail publié
par le Lotus : "Le point de vue scien-
tifique de l'état après la mort" et,
désireuse d'attirer sur votre revue
l'attention de nos lecteurs, j'ai repro-
duit d'après vous ce travail dans le
Devoir.

Cette reproduction s'achève en ce
moment. Le Devoir de cette semaine
ne contient en tête de l'article la
notice suivante :

" Le travail que nous reproduisons
 " dessous et qui est emprunté au Lotus,
 " Revue des hautes études (Éditeur Georges
 " Carré, 12 rue St André des Arts, Paris)
 " indique à nos lecteurs la nature des
 " questions traitées dans cette remarquable
 " publication que nous nous faisons
 " un réel plaisir de signaler à nouveau
 " à leur attention. "

Maintenant, Monsieur, il m'est
 venu un scrupule. Je ne pensais pas
 quand je vous ai emprunté ce travail
 qu'il serait aussi long. Je vois
 journellement les gouverneurs s'emprun-
 ter mutuellement des articles en se
 citant les uns les autres; je n'ai pas
 été davantage au fond de la question.
 Moins surchargée d'affaires aujourd'hui
 je pense que j'eusse dû peut-être vous
 demander votre autorisation, et ne pas
 me contenter de la lettre que j'avais écrite
 à M. Georges Carré, en lui demandant
 l'adresse de M. de Phel, adresse qu'il ne
 m'a pas donnée.

Quoiqu'il en soit, Monsieur, j'ai
 tenu à réparer s'il y avait lieu ma
 faute envers vous. La hauteur de mes
 dont vos écrits font preuve me fait
 espérer en votre bienveillance et je vous

serais tout à fait obligée si vous vouliez
bien, en même temps, me dire si vous
m'autorisez pour l'avenir à reproduire
à l'occasion quelque chose du Lotus
en vous citant toujours, soigneusement,
bien entendu.

Veuillez agréer, Monsieur,
avec mes remerciements anticipés
pour votre réponse, l'assurance
de toute ma considération

Marie Gadin